

A&B
Société à responsabilité limitée au capital de 8.000,00 euros
Siège social : ZAC de Vilmorin 2
Ilot 12 Sud
Place de l'Union Européenne
91300 MASSY
R.C.S. EVRY 827 525 932

BILAN ACTIF/PASSIF 31 MARS 2024

Comptes certifiés conformes
Monsieur Bruno HONG



Liasse 24 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2024

Désignation de l'entreprise : SARL A & B

Adresse de l'entreprise : PLACE DE L'UNION EUROPEENNE 91300 MASSY

Durée de l'exercice précédent * 1 1 2

Numéro SIRET * 8 2 7 5 2 5 9 3 2 0 0 0 1 4

Néant ☐ *

		Exercice N clos le, 3 1 0 3 2 0 2 4					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB	151 953	AC	151 953		
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH	1 360 000	AI	360 000	1 000 000	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	43 879	AS	41 605	2 274	
	Autres immobilisations corporelles	AT	90 622	AU	48 403	42 219	
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	23 304	BI		23 304	
	TOTAL (II)		BJ	1 669 758	BK	601 961	1 067 797
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	25 921	BM		25 921
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	10 002	CA		10 002
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	91 718	CG		91 718
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	1 478	CI		1 478
		TOTAL (III)	CJ	129 119	CK		129 119
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Écarts de conversion actif * (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 798 877	IA	601 961	1 196 916	

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Claude de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A & B

Néant ☐ *

		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000...)	DA	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(153 744)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	245 109	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (II)	DL	99 365
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
		TOTAL (III)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
		TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	578 197	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EJ)	DV	309 381	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	58 218	
	Dettes fiscales et sociales	DY	151 756	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 097 551	
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 196 916	
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	620 157	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

SAGE Expert-comptables Janvier 2024

1 Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A & B
Société à responsabilité limitée au capital de 8 000,00 euros
Siège social : Place de l'Union Européenne
ZAC de Vilmorin 2 ILOT 12 SUD
91300 MASSY
827525932 RCS EVRY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 5 AOUT 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos
le 31 mars 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevant à 245 108,91 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	245 108,91 euros
Absorption des pertes antérieures	153 744,14 euros

Solde	91 364,77 euros
A la réserve légale	800,00 euros

Solde	90 564,77 euros
En totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 90 564,77 euros.	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 5 AOUT 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2024 s'élevant à 245 108,91 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	245 108,91 euros
Absorption des pertes antérieures	153 744,14 euros

Solde	91 364,77 euros
A la réserve légale	800,00 euros

Solde	90 564,77 euros
En totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 90 564,77 euros.	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

A&B
Société à responsabilité limitée au capital de 8.000,00 euros
Siège social : ZAC de Vilmorin 2
Ilot 12 Sud
Place de l'Union Européenne
91300 MASSY
R.C.S. EVRY 827 525 932

ANNEXES 31 MARS 2024

Comptes certifiés conformes
Monsieur Bruno HONG



SARL A & B

PLACE DE L'UNION EUROPEENNE

91300 MASSY

ANNEXES

Aux comptes annuels présentées en Euro

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2024 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/03/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 196 916,17 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 245 108,91 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 07/08/2024 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)**2.2 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Frais d'établissement = 151 953 E

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution	151 953	151 953		%
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital				%
TOTAL	151 953	151 953		

3.2 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 1 360 000 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté				%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL				

3.3 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.3.1 - Immobilisations brutes = 1 669 758 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	1 511 953			1 511 953
Immobilisations corporelles	118 703	15 798		134 501
Immobilisations financières	16 847	6 457		23 304
TOTAL	1 647 503	22 255		1 669 758

3.3.2 - Amortissements et provisions d'actif = 601 961 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	511 953			511 953
Immobilisations corporelles	76 670	13 338		90 008
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	588 623	13 338		601 961

3.3.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Frais de constitution	151 953	151 953	0	5 ans
Fonds commercial	1 360 000	0	1 360 000	Non amortiss.
Materiel industriel	43 879	41 605	2 274	de 4 à 5 ans
Inst.agenc.divers	57 729	28 279	29 450	de 3 à 10 ans
Mat.bureau &informat	13 299	12 245	1 053	de 2 à 5 ans
Mobilier	19 595	7 879	11 716	de 3 à 5 ans
TOTAL	1 646 454	241 961	1 404 493	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.4 - Etat des créances = 34 784 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	23 304		
Actif circulant & charges d'avance	11 480	11 480	
TOTAL	34 784	11 480	

3.5 - Charges constatées d'avance = 1 478 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 8 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice			

4.2 - Provisions = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	3 041				
TOTAL	3 041				

4.3 - Etat des dettes = 1 097 551 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	578 197			
Dettes financières diverses	309 381			
Fournisseurs	58 218			
Dettes fiscales & sociales	151 756			
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 097 551			

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 77 688 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	5 483
Dettes fiscales & sociales	72 204
Autres dettes	
TOTAL	77 688

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 465 760 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	1 465 635	99,99 %
Produits des activités annexes	126	0,01 %
TOTAL	1 465 760	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 1 478 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	1 478
TOTAL	1 478

8.2 - Charges à payer = 77 688 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	5 483
Factures non parvenues(408100)	5 483
Dettes fiscales et sociales :	72 204
Provision congés payés(428200)	48 576
Taxe d'apprentissage libératoire(438000)	103
Charges/prov cp(438200)	11 343
Etat cap(448600)	11 150
Taxes apprentissage(448620)	1 032
TOTAL	77 688

Réévaluation des immobilisations

Postes concernés, montants et méthodes utilisés pour la réévaluation

Intitulé du poste	Montant de la réévaluation	Méthodes utilisées pour la réévaluation

Réévaluation des immobilisations (suite)

Variation au cours de l'exercice et ventilation de l'écart :

Part du capital correspondant à une incorporation de l'écart :

Rétablissement des informations en coûts historiques pour les immobilisations réévaluées :

Part des produits de cession des immobilisations réévaluées, transférées à un compte de réserves distribuables:

Autres commentaires :

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	mois	mois	mois	mois	mois
I - Situation financière en fin d'exercice a) Capital social b) Nombre d'actions émises c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives a) Chiffre d'affaires hors taxes b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions c) Impôt sur les bénéfices d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions f) Montants des bénéfices distribués g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel : a) Nombre de salariés b) Montant de la masse salariale c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)					

Observations complémentaires

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/04/2023 au 31/03/2024

Présenté en Euro

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip. - Filiales (plus de 50% du capital détenu) - Participations (10 à 50 % du capital détenu) B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic. - Filiales non reprises en A: a) Françaises b) Etrangères - Participations non reprises en A: a) Françaises b) Etrangères										

Observations complémentaires

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet STAX, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par SARL A & B,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/03/2024 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	1 196 916
Chiffre d'affaires hors taxes	1 465 760
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	245 109

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour STAX
Fait à MASSY le 07/08/2024

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION